

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 4 octobre 2022 à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

That be adopted the agenda of the borough council sitting

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1226781006

Que le conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro approuve le budget de fonctionnement pour l'année 2023.

That the council of the Borough of Pierrefonds-Roxboro approve the operating budget for the year 2023.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1226781007

Que le conseil d'arrondissement approuve la planification budgétaire et la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2023 à 2032 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro comme dressé par la division des ressources financières de l'arrondissement comportant la liste des programmes, les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces programmes.

That the Borough Council adopt the programme of decennial capital expenditures 2023 to 2032 budget planning and projects programming of the Borough of Pierrefonds-Roxboro as prepared by the Borough's Financial Resources Division listing the programs, investment amounts and anticipated funding sources for those programs.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée

That the sitting be adjourned

IDENTIFICATION

Dossier # :1226781006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption du budget 2023 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CONTENU**CONTEXTE**

Approuver l'enveloppe budgétaire, au montant net de 26 414 400 \$, qui a été remise à l'arrondissement par le Services des finances, Direction du plan d'affaires et du budget de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2023, dont la répartition, du budget final présenté par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, est la suivante :

Dépenses par direction pour le budget 2023 : 36 190 900 \$

Revenus pour le budget 2023 : 1 351 900 \$

Budget net : 34 839 000 \$

La dotation accordée par Montréal étant de seulement de 26 414 400 \$ alors que le budget réel net est de 34 839 000 \$, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro financera la différence de 8 424 600 \$ de la façon suivante :

- Un montant de 800 000 \$ par appropriation du surplus affecté à l'équilibre budgétaire.
- Un montant de 7 624 600 \$ par un règlement de taxation additionnelle, adopté en vertu de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal et d'un espace fiscal cédé à Montréal, et ce, afin d'éviter de devoir procéder à des coupures additionnelles de services.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution numéro CA21 290256 en date du 25 novembre 2022 (GDD 1216781006).

DESCRIPTION**JUSTIFICATION**

L'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**MONTRÉAL 2030**

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption du règlement de taxation d'arrondissement..

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-09-19

Jean-Sebastien GAGNON
Directeur des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe/Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1226781007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption de la planification budgétaire et la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CONTENU

CONTEXTE

L'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un programme des immobilisations de l'arrondissement.
Le comité exécutif a fixé comme date limite le 11 octobre 2022 pour que les arrondissements transmettent au Service des finances de la Ville, leur programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1216871007 / CA21 290257 - Adopter la planification budgétaire et la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

DESCRIPTION

Le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 prévoit des investissements totaux de l'ordre de 57 990 M \$ au cours des dix prochaines années, dont 5 799 M \$ en 2023. Ces dépenses sont dédiées majoritairement à la protection des actifs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Le programme décennal est présenté en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, tel que soumis au conseil d'arrondissement, respecte l'enveloppe fournie par les services corporatifs.

Son financement sera assumé par des emprunts à long terme contractés par le Service corporatif des finances et sera remboursé au moyen d'une taxe relative aux investissements à la charge des propriétés imposables de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et ce, à compter de l'année 2025. Cette taxe sera basée sur le montant réellement dépensé au cours de l'exercice 2023.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier a été préparé conformément au *Guide PDI 2032-2032 Arrondissements*.
À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-09-09

Jean-Sebastien GAGNON
Directeur des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe/Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe